

A Trappes, la police expérimente l'aide psychologique dans les commissariats

LE MONDE | 14.07.07 | 13h53 • Mis à jour le 14.07.07 | 14h04

En recevant 2 000 "victimes" et les associations qui les défendent à la garden-party de l'Elysée, Nicolas Sarkozy ponctue une politique gouvernementale récente en matière d'aide aux victimes. Inaugurée en octobre 2005, la délégation aux victimes (DAV) du ministère de l'intérieur en avait donné le coup d'envoi. Notamment en prévoyant dans les services de police la présence de psychologues cliniciens, chargés d'intervenir *"tant à l'égard des victimes que des auteurs"* afin de prévenir la répétition des actes de violence.

Lancée en janvier 2006 dans six commissariats (Toulouse, Rennes, Rouen, Nancy, Grenoble et Trappes), l'expérience a été amplifiée au début de l'année, avec l'affectation d'une vingtaine de psychologues supplémentaires, dont douze en Ile-de-France. *"Lorsque j'ai appris que le ministère de l'intérieur allait recruter des psychologues dans les commissariats, je n'y ai pas cru moi-même !"* se souvient Catherine Faure. Responsable de la DAV à la direction générale de la police nationale, elle estime aujourd'hui que cette *"révolution culturelle"* a changé le regard de l'institution policière. Et des policiers eux-mêmes, qui *"ne regardent plus les victimes comme avant"*.

Des victimes de violences, il n'en manque pas au commissariat de Trappes (Yvelines). Ni dans le quartier des Merisiers ni dans celui de la Plaine-de-Neauphle qui regroupent au nord de la nationale 10 la majorité des 29 000 habitants de la commune. *"Plus de 70 nationalités différentes, un taux de logements sociaux de 70 %, 13 % de la population active au chômage, 9 % de RMistes, 22 % de personnes en dessous du seuil de pauvreté et 34 % de jeunes de moins de 20 ans"*, détaille le commissaire Julien Miniconi. Pour son équipe (85 personnes au total), l'urgence peut survenir n'importe quand. Y compris pour la "psy".

"Au cours des derniers mois, près du tiers des personnes qui ont fait appel à moi étaient des femmes victimes de violences conjugales. J'ai aussi reçu de nombreux parents d'adolescents violents, pour lesquels la police a dû intervenir. Mon rôle n'est pas de leur proposer une thérapie, mais de les entendre et de les orienter, de manière à ce qu'ils ressortent du commissariat un peu mieux étayés", explique la psychologue Gaëlle Cosneau, 27 ans, qui a pris ses fonctions à Trappes il y a moins d'un an.

La première, arrivée en mars 2006, avait un peu essuyé les plâtres. A Trappes comme ailleurs, il a fallu convaincre les policiers de coopérer, leur expliquer quelle était sa mission. Et ce qu'elle n'était pas : ni soutien psychologique aux policiers (ils peuvent pour cela, depuis 1997, faire appel au service de soutien psychologique opérationnel des services de police) ni expert auprès des tribunaux. Au service, seulement, des victimes et des auteurs de délits.

"Pour favoriser le dialogue entre les enquêteurs et la psychologue, il faut régulièrement faire monter la mayonnaise", admet le capitaine Franck Du Peyroux, qui dirige les dix-sept policiers de la brigade de sûreté urbaine (BSU). Mais l'idée, peu à peu, a fait son chemin. En octobre 2006, lorsque Gaëlle Cosneau prit le relais, le plus dur était acquis. Sa détermination discrète fit le reste. Naguère placé au bout d'un couloir, son bureau, à sa demande, ouvre aujourd'hui sur la salle d'accueil.

Murs de toile claire, une reproduction de Klimt près de la fenêtre grillagée, quelques jouets et peluches pour les enfants : dans le minuscule fief de Gaëlle Cosneau, on devine qu'il fait bon souffler. *"Chaque matin, raconte-t-elle, je consulte la main courante de la nuit passée pour repérer les personnes qui pourraient avoir besoin de moi. Quand cela ne les met pas en danger, je leur envoie un courrier pour leur proposer un rendez-vous, ou j'essaye de les joindre sur leur portable."*

La prise de contact peut aussi intervenir en parallèle d'une procédure pénale. Ou encore se faire dans l'urgence. Comme avec cette jeune femme, dont l'état d'extrême détresse psychologique et physique avait alerté les policiers patrouillant dans le quartier, qui lui a été amenée en une froide journée d'hiver et pour laquelle elle est parvenue dans l'après-midi, en accord avec les parents et un expert psychiatre, à obtenir une prise en charge hospitalière. Un baptême pour Gaëlle Cosneau, qui n'a pas oublié la chaleur avec laquelle la jeune femme, quelques semaines plus tard, est revenue la remercier de son aide.

Apaiser les souffrances morales des victimes, les orienter vers les structures associatives ou médicales adaptées à leur cas : telle est donc la tâche, ténue et précieuse, d'un psychologue chez les policiers. Gaëlle n'a qu'un regret : ne pas recevoir plus d'auteurs de délits. *"Aider les hommes violents à prendre conscience de leurs actes, les orienter vers une prise en charge, cela participe à réduire les récidives",* affirme-t-elle. Mais persuader une personne libérée après une garde à vue de faire le détour vers son bureau, cela relève de la gageure. Et il n'est pas toujours évident de convaincre les enquêteurs, chargés de le suggérer aux auteurs, du bien-fondé de cette proposition.

Catherine Vincent

Article paru dans l'édition du 15.07.07

Pour visualiser le Desk il faut avoir un navigateur qui affiche des frames. [Le document dans cet frame se trouve ici.](#) Pour visualiser le Desk il faut avoir un navigateur qui affiche des frames. [Le document dans cet frame se trouve ici.](#)